

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 6 août 2020

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 5 août 2020, à 20 heures, au gymnase de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, sous la présidence de M. Harold Noël, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Lina Labbé et Debbie Deslauriers, MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à la séance.

M. Harold Noël, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, et déclare la séance ouverte à 20 heures.

Il procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Renonciation au délai d'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2020
5. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2020
6. Octroi d'un contrat de gré à gré – Banque de photos culturelles
7. Mise en valeur du littoral – Octroi d'un contrat – Développement de l'application mobile
8. Lancement d'un appel d'offres sur invitation – Mise en valeur du littoral – Développement du contenu interprétatif
9. Embauche d'un coordonnateur de la sécurité incendie et civile
10. Embauche de la coordonnatrice – Québec région gourmande
11. Adoption des dépenses du mois de juillet 2020
12. Correspondance
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de la réunion

2• Renonciation au délai relatif à l'avis de convocation

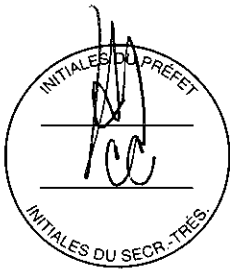
Résolution 2020-08-108

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de renoncer au délai de convocation pour la présente assemblée.

3• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2020-08-109

Sur proposition de Mme Debbie Deslauriers, appuyée par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout du point 13.1 Adoption du Rapport annuel d'activités 2019-2020 du Fonds de développement des territoires (FDT), le point 13. Varia demeurant ouvert par ailleurs.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

4• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2020

Résolution 2020-08-110

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2020, tel que déposé.

5• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2020

6. Convention – Services animaliers – SPA de Québec (p. 2)

7. Convention – Recensement et gestion de la vente des licences – SPA de Québec (p. 3)

Les conventions avec la Société protectrice des animaux ont été signées.

11. Embauche d'un inspecteur en bâtiment et environnement (p. 5)

Pascal Ouellet est entré en fonction le 3 août dernier.

6• Octroi d'un contrat de gré à gré – Banque de photos culturelles

Résolution 2020-08-111

Attendu que la banque de photos culturelles de la MRC date d'une dizaine d'années et que leur faible résolution ne permet pas une utilisation électronique ;

Attendu qu'il y aurait lieu de rafraîchir la banque de photos des lieux culturels au fil des quatre prochaines saisons ;

Attendu que des propositions ont été demandées auprès de trois (3) photographes ;

Attendu que l'entente de développement culturel de la MRC assumera 100% des coûts relatifs au renouvellement de ladite banque ;

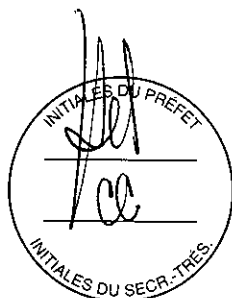
Sur proposition de Mme Lina Labbé, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer un mandat d'un maximum de 3 000 \$ (taxes comprises) au photographe Sébastien Girard pour le renouvellement de la banque de photos culturelles.

7• Mise en valeur du littoral – Octroi d'un contrat – Développement de l'application mobile

Résolution 2020-08-112

Attendu que la MRC a transmis, le 22 juin 2020, un appel d'offres sur invitation auprès de huit (8) firmes pour le développement d'une application mobile pour le projet de mise en valeur du littoral ;

Attendu que la MRC a reçu, dans le cadre de cet appel d'offres, cinq (5) propositions, deux firmes s'étant désistées et une n'ayant pas donné suite ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Attendu que les propositions soumises ont été évaluées par un comité composé du conseiller en communication électronique à l'Office de Tourisme de Québec, la chargée de projet du Digihub de Shawinigan, la directrice générale et la conseillère touristique de la MRC ;

Attendu que les propositions ont été évaluées selon une grille d'évaluation fournie dans l'appel d'offres et un système à deux enveloppes ;

Attendu que quatre (4) firmes ont obtenu plus de 70 points sur 100 (Enveloppe A : évaluation qualitative) et que le comité a procédé à l'ouverture des enveloppes B contenant le prix ;

Attendu qu'une firme n'a pas obtenu le minimum requis de 70 points sur 100 (Enveloppe A : évaluation qualitative) pour l'ouverture de l'enveloppe B contenant le prix et que ladite enveloppe lui sera retournée sans avoir été ouverte ;

Attendu qu'à la suite de l'ouverture des enveloppes B, un pointage final et un rang ont été attribués à chacune des quatre (4) firmes ;

Attendu que lesdites firmes ont obtenu le pointage final suivant :

Soumissionnaires	Évaluation Qualitative (A)	Prix (B)	Pointage final	Rang final
Altkey	82	84 370 \$	16,83	1
Appwapp	75	80 900 \$	16,69	2
Sidekick	72	96 000 \$	13,75	3
Simbioz	85	137 124 \$	10,57	4
Strateolab	64	n/a	n/a	n/a

En conséquence, il est **proposé** par Mme Debbie Deslauriers, appuyée par M. Jean-Claude Pouliot et **résolu à l'unanimité** :

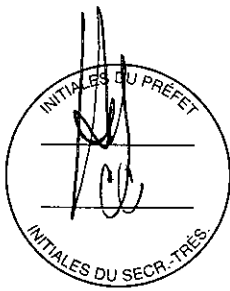
- D'octroyer le contrat pour le développement de l'application mobile pour le projet de mise en valeur du littoral à Altkey pour une somme de 84 370 \$ (excluant les taxes applicables), conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission du 16 juillet 2020 ;
- Que copie de la présente résolution soit transmise à l'ensemble des soumissionnaires ayant déposé une soumission dans le cadre de cet appel d'offre.

8• Lancement d'un appel d'offres sur invitation – Mise en valeur du littoral – Développement du contenu interprétatif

Résolution 2020-08-113

Considérant que la réalisation des Phases 1 et 2 du projet structurant de mise en valeur du littoral de l'Île d'Orléans a obtenu un accueil très favorable de chacune des six municipalités de l'Île ;

Considérant que la réalisation de la Phase 3 du projet consiste à développer l'application avec géolocalisation des parcours multimédia, l'enregistrement des capsules audio pour quatre parcours, l'achat et l'installation de mobilier connecté ainsi que des frais de publicité marketing ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Considérant que la MRC dispose du financement pour procéder au développement et à l'enregistrement du contenu interprétatif pour quatre parcours de l'application ;

Attendu qu'il y a lieu de lancer un appel d'offres sur invitation pour le développement et l'enregistrement du contenu interprétatif pour quatre parcours de l'application ;

En conséquence, sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** que la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC soit :

- autorisée à lancer un appel d'offres sur invitation pour le développement et l'enregistrement du contenu interprétatif de quatre parcours dans le cadre du projet structurant de mise en valeur du littoral de l'Île d'Orléans ;
- nommée à titre de responsable de cet appel d'offres conformément à l'article 6.2 du règlement sur la gestion contractuelle de la MRC (anciennement politique).

9• **Embauche d'un coordonnateur de la sécurité incendie et civile**

Deux CV très intéressants ont été reçus. Les candidats ont été rencontrés en entrevue par la directrice générale de la MRC. Elle recommande la candidature de Simon Desjardins à titre de coordonnateur en sécurité incendie et en sécurité civile.

Résolution 2020-08-114

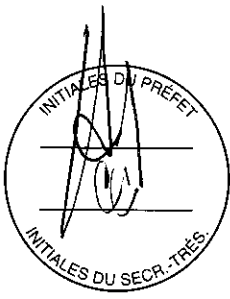
Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** de retenir les services de M. Simon Desjardins à titre de coordonnateur en sécurité incendie et en sécurité civile et de mandater le préfet et la directrice générale pour signer un contrat liant les parties, d'un an renouvelable.

10• **Embauche de la coordonnatrice – Québec, région gourmande**

Québec région gourmande a reçu 49 CV. Cinq (5) candidats ont été rencontrés en entrevue. Le comité de sélection composé de Julie Goudreault, conseillère aux entreprises à la MRC de L'Île-d'Orléans, Mireille Fortier, conseillère aux entreprises au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (bureau de Services Québec de Beauport et de Château-Richer), Claire Chouinard, conseillère aux entreprises à la Société de développement économique de la Jacques-Cartier et Andrée-Anne Béland, agente de développement régional à la MRC de Portneuf, recommande la candidature de Chloé St-Hilaire.

Résolution 2020-08-115

Considérant que les MRC de Portneuf, de la Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier, de l'Île d'Orléans ainsi que la ville de Québec ont identifié l'agrotourisme et le tourisme gourmand



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

parmi les priorités de développement inscrites à l'intérieur de leurs différents outils de planification économique ;

Considérant que le réseau agrotouristique régional est désigné *Québec, région gourmande* ;

Considérant que la MRC de l'Île d'Orléans est le répondant officiel de *Québec, région gourmande* pour et au nom des MRC de Portneuf, de la Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier, de l'Île d'Orléans ainsi que la ville de Québec ;

Considérant qu'il y a lieu d'embaucher une coordonnatrice pour *Québec, région gourmande*, en remplacement de Mme Sandrine Jouis, qui quitte pour relever de nouveaux défis ;

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** de retenir les services de Mme Chloé St-Hilaire à titre de coordonnatrice de *Québec région gourmande* et de mandater la directrice générale de la MRC de L'Île-d'Orléans, Mme Chantale Cormier, pour signer un contrat liant les parties de 18 mois, avec possibilité de prolongation si le financement est disponible.

11• Adoption des dépenses du mois de juillet 2020

Résolution 2020-08-116

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de juillet 2020, lesquelles s'élèvent à 447 557,67 \$.

12• Correspondance

La directrice générale de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) mentionne qu'étant donné l'absence d'engagement sur le territoire dans les deux dernières années, la SHQ n'a pas réservé d'enveloppe financière pour l'Île d'Orléans. Elle indique toutefois qu'il serait toujours possible de faire une demande d'aide financière dans le cadre du programme RénoRégion si des besoins se manifestaient en cours d'année.

13• Varia

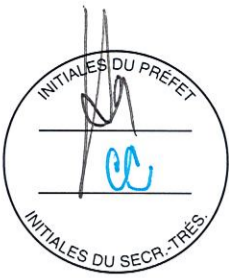
13.1 Adoption du Rapport annuel d'activités 2019-2020 du Fonds de développement des territoires (FDT)

Résolution 2020-08-117

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Rapport annuel d'activités 2019-2020 du Fonds de développement des territoires (FDT), à la suite d'un ajout au point 6.

14• Période de questions

Il n'y en a pas.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

15• Levée de la réunion

Résolution 2020-08-118

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h42.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 16 septembre 2020 à 20h à au gymnase de Sainte-Famille.

Chantale Cormier
Directrice générale

Harold Noël
Préfet